



Réunion publique du 19/01/2024

Aménagement d'un îlot de fraîcheur « Paul Bert »

-Représentants de la Mairie :

En présentation : Christian Mollard, Monique Guillaumond, Sylvie Faye, Noémie Dutel, Jennifer Sureda, Marie-Pierre Giard

Dans l'assistance : Jean-Jacques Fongarland, Jean-Marc Peronnet, Véronique Seyve

-15 participants

-Présence de la presse Le Progrès : Alain Blein

-Présence d'une représentante des bureaux d'étude **Fabriques / Atelier de Montrottier** missionnés sur une étude préliminaire de conception et faisabilité (pour étayer le dossier DUP et dossier de subvention)

-Introduction de M Le Maire :

- Rappel du contexte : projets de la commune, historique du projet de l'îlot et enjeux, conventionnement avec l'EPORA, position réfractaire de certains propriétaires
- Mention rapide du souhait de vente d'une parcelle limitrophe à M Goutte pour construction d'un atelier/garage (non détaillé ensuite)
- Indication de la conduite à venir de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique

-Echanges libre : prise de note des réactions des participants par Noémie Dutel

-Conclusion : engagement de la municipalité de la prise en compte des propositions avec l'AMO, et organisation d'une réunion aux fins de présenter le projet finalisé

Réunion publique du 19 janvier 2024

Prise de note des réactions des participants

// Généralités :

> Les personnes présentes sont d'accord pour dire que l'îlot actuel est vétuste et ne peut pas rester en l'état

> Les habitants remarquent qu'ils sont de plus en plus nombreux à vivre en centre bourg. La rue Victor Hugo a vu ses maisons se réhabiliter au cours des 10 dernières années.

// Stationnement/circulation :

> Zone bleu : ne permet pas un stationnement long aux habitants du centre bourg.
→ avoir donc une réflexion sur les stationnements rapides et les stationnements longs

Propositions évoquées :

- Ne pas étendre la zone bleue, garder une zone bleue uniquement pour la rue de la République ?
- Une offre plus importante de garages à la location ou la vente ? → réhabilitation de certains bâtiments en garage ?

> Certaines personnes se plaignent des difficultés pour se garer. Pas assez de parking

> Les personnes présentes pensent qu'il y a plus de circulation dans la rue Paul Bert que dans la rue Etienne Dolet. La rue Paul Bert se prend plutôt en descendant. Elle est notamment utilisée par les livreurs.

> Longue réflexion sur les livraisons : comment permettre la livraison des commerces de la rue de la République.

Est-ce que le réaménagement de l'îlot peut permettre un accès plus facile pour les livreurs ?

Plusieurs idées ont été apportées concernant cette question des livraisons pour les commerces :

- aménagement d'une place de stationnement pour les livreurs en bas de l'îlot ? Après réflexion cette solution semble desservir l'aménagement global de l'îlot
- Possibilité pour les livreurs de stationner dans la rue en créant une déviation pour les automobilistes, qui passerait par la place du peuple pour rejoindre ensuite la place Carnot puis la rue de la République.
- Un stationnement ponctuel dans la rue Paul Bert ou Etienne Dolet géré à l'aide de plots mobiles → les commerçants ne semblent pas séduits par cette solution, trop compliqué à gérer ? Est-ce que ces stationnements ponctuels mais quand même réguliers ne vont pas desservir le projet ?
- Proposition d'un commerçant qui gère déjà ses livraisons ainsi : les livreurs se garent sur les stationnements en face du PMU et utilisent ensuite leurs transpalettes.
(Dans les grandes villes, les livreurs ne se garent jamais devant le lieu à livrer.)
- Proposer plusieurs places de stationnements dans la rue de la République ? Attention, solution supprimant des places pour les potentiels clients.

> Prévoir des stationnements avec recharge électrique afin de s'adapter aux nouveaux besoins → En prévoir vers les places de stationnements en haut de l'îlot ?

> Prévoir des bornes pour le stationnement des vélos afin d'inciter les usagers à utiliser leurs vélos.

> Proposition du maire : mise en place de panneau indiquant le temps pour se rendre d'un parking à un commerce par exemple.

// Aménagement de l'îlot :

> Un espace de rencontre pour les enfants, adultes et personnes âgées.

> Réflexion sur les terrasses des commerces :

- 1ère réflexion proposant des espaces plutôt privés pour chaque commerce.

- Après discussion, il s'avère plus judicieux de proposer une terrasse commune partagée en bonne intelligence entre tous les commerces. Une terrasse avec du mobilier telles que des tables et chaises. Puis du mobilier urbain dans les espaces végétalisés permettant des temps de pauses.

Un participant donne l'exemple de table d'hôtes réalisées dans certaines villes : une table commune ouverte à tout le monde.

→ L'idée d'avoir plusieurs petites terrasses pourraient complètement desservir le projet d'îlot de fraîcheur : l'îlot ayant une surface restreinte se verrait défiguré par plusieurs terrasses privées.

> Créer un réel espace d'échange, une vraie place où tout le monde aurait sa place.

> Apporter une attention particulière à l'acoustique. Un habitant de la place du Peuple signale que les sons tels que klaxon, discussions, remonte dans les habitations. La place est une véritable caisse de ne pas reproduire l'inconfort présent place du Peuple. (Il est fort probable qu'une végétation abondante règle ce problème)

> L'îlot de fraîcheur devra avoir des arbres et pas uniquement du gazon sinon le projet perd toute sa valeur. Une vraie végétalisation, pas uniquement des arbres dans des pots.

> Un projet collectif pour oxygéner le village, un espace commun pour créer du lien.

> Une habitante propose des jeux d'eau pour les enfants : potentiel avec le puits, récupération des eaux de pluie ?

→ petit couloir d'eau, petit bassin dans lesquels les enfants peuvent faire naviguer des bateaux ?

> Théâtre de verdure, oui mais pas uniquement. Proposer un véritable espace vert avec une végétation dense.

> Revêtement de sol : gravillons fins permettant de ne pas glisser et permettant infiltration des eaux de pluies.

> Question d'un commerçant : avez vous pensez aux PMR ? Réflexion à avoir sur l'accessibilité du(des) commerce(s) donnant dans la rue Etienne Dolet